Image not found or type unknown

PRIME FIN D ANNEE DEPUIS 20 ANS

Par **LHOMME ARTOIS**, le **23/02/2016** à **08:52**

Bonjour

Deux Questions :
Voila depuis 1991, je suis dans une PME, à chaque fin d'année, j'avais le droit à une prime "fin d'année" (ainsi que tout mes collègues) or cette année (fin 2015) tout le monde à eu sa prime sauf moi
Pourriez vous me dire si nous pouvons considérer comme acquis une prime qui est versée depuis des années???

En sachant que Hier, mon employeur à demandé au délégué du personnel de faire une réunion pour revoquer cette prime afin de mettre en place un système trimestrielle sur différents critères (absence, rapidité chantier etc etc...) à savoir que des collègues et moi même sommes dépanneurs et non sur les chantiers
Cordialement

Par **P.M.**, le **23/02/2016** à **10:02**

Bonjour,
A priori, il s'agit d'un usage que l'employeur ne peut pas supprimer brusquement notamment sans respecter un délai de prévenance et encore moins individuellement...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés